



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR

### RÉSOLUTION PPCMOI 2022-00680

Prenez avis que :

- La résolution numéro 23-01-23 autorisant un projet intégré d'habitations sur le lot 4 677 108 du cadastre du Québec, situé sur le chemin de Saint-Michel en vertu du règlement numéro 280-2020 sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – Zone rurale Ru-307, adoptée par le conseil municipal à une séance ordinaire tenue le 10 janvier 2023, est entrée en vigueur le 16 février 2023, date à laquelle la MRC d'Argenteuil a émis un certificat de conformité.

Cette résolution est disponible pour consultation au bureau de l'hôtel de ville, situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi entre 8 h et 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi entre 8 h et 13 h.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 21 février 2023.

  
Pierre-Alain Bouchard  
Greffier et directeur du Service juridique

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 21 février 2023.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 21<sup>e</sup> jour de février 2023.

  
Pierre-Alain Bouchard  
Greffier et directeur du Service juridique